



Communiqué de presse

22 avril 2024

LANCEMENT DE L'APPEL A PROJETS FRANCE 2030 DEDIE AUX INDUSTRIES DU VELO

Les membres de la filière vélo se félicitent de l'annonce de l'Appel à projets France 2030 dédié à l'industrie du vélo et remercient les Ministres Lescure et Vergriete pour leur engagement. Cet appel à projets répond à l'enjeu de réindustrialisation du cycle en France et fait écho aux objectifs du contrat de filière économique du vélo qui doit être prochainement signé avec l'Etat.

Oui à la réindustrialisation du vélo en France

En visite chez UPWAY, entreprise française de reconditionnement de cycles, le ministre de l'Industrie Roland Lescure et le ministre des Transports Patrice Vergriete ont annoncé ce 22 avril le **lancement d'un appel à projets France 2030 dédié à l'industrie du vélo – en soutien aux projets d'innovation et d'investissements pour produire en France les vélos de demain et leurs équipements.**

Comme le dit si bien le ministre de l'Industrie Roland Lescure « *Faire du vélo c'est bien, faire des vélos en France c'est encore mieux ! Pour faire de la filière du vélo une vraie filière industrielle made in France, ce sont 55 millions d'euros qui viendront soutenir l'innovation et la compétitivité. Trois objectifs sont fixés : nous devons relocaliser la production des composants à forte valeur ajoutée, augmenter nos capacités d'assemblage, et nous devons structurer la filière complète du vélo, de l'assemblage au recyclage !* »

Pour le ministre des Transports Patrice Vergriete, « *on ne peut réussir le développement du vélo sans en faire profiter notre économie. Le changement climatique doit nous amener à être performant sur l'industrie. Nous devons être au rendez-vous de ce secteur d'avenir.* »

Le détail de l'appel d'offres est à consulter sur le site de l'ademe qui a en charge sa gestion.

[Lien vers le cahier des charges](#)

L'industrie du vélo : une histoire, une dynamique et un avenir ancrés en France

L'industrie du vélo est née et s'est développée en France au cours du 20^{ème} siècle. Si elle compte aujourd'hui près de 4 000 emplois dans les activités de conception, d'assemblage de vélo, de production de composants, et d'artisanat, elle ne produit encore qu'un tiers des vélos qui sont vendus chaque année en France. Pour renverser la tendance, le contrat de filière vélo se donne plusieurs objectifs à horizon 2030 :

- **Assembler 2 millions de vélos en France**
- **Fabriquer 300 000 cadres en France**
- **Doubler le nombre de salariés dans l'industrie du cycle en France**
- **Relocaliser en Europe la production de certains composants, dont les batteries et les moteurs**

Pour y parvenir, quatre leviers seront activés :

1. Augmentation à court terme du volume d'assemblage de vélos sur le territoire national
2. Développement et industrialisation de composants clés permettant l'augmentation de la valeur ajoutée et de la souveraineté
3. Innovation dans les procédés industriels, les matériaux, les fonctions, les solutions digitales pour assurer la compétitivité, la durabilité et le leadership.
4. Développement d'une réelle ingénierie du cycle basée sur des compétences et savoir-faire, en lien avec la recherche et les universités.



Verbatim Patrick Guinard, président de l'APIC

« Nous en rêvions depuis un an ! Enfin, cet appel à projets reconnaît la filière industrielle du vélo comme un secteur d'avenir et consacre l'écosystème vélo comme une mobilité à développer en France ! »

Verbatim Guillaume Gouffier-Valente, député

« Le lancement de cet appel à projets c'est la reconnaissance des travaux de reconstruction de la filière vélo française et le symbole fort de la volonté de l'Etat de voir cette filière entièrement renaître. Bravo à toutes celles et tous ceux, tous secteurs d'activité du vélo confondus, qui œuvrent au quotidien à cette avancée depuis plus d'un an ! »

Verbatim Jérôme Valentin, vice-président de l'USC

« Les entreprises du cycle nourrissent l'ambition d'une vraie stratégie de relocalisation, de création d'emplois et de valeur ajoutée. Elles sont persuadées que le vélo peut renouer avec une production française et ainsi participer aux objectifs de croissance industrielle dans notre pays. Cet appel à projets, qui en appelle d'autres encore plus ambitieux, concrétise cette ambition. L'USC accompagnera les entreprises dans le portage de leurs candidatures à l'AAP et mettra tout en œuvre à en assurer le succès ».

Verbatim Olivier Schneider, co-président de la FUB

« Adopter le vélo comme mode de transport du quotidien induits de nombreux bénéfices pour la société, à la fois sur le pouvoir d'achat, le climat, la santé et notamment l'économie. Plus les infrastructures cyclables sécurisées se développent, plus l'éducation à la mobilité vélo progresse, plus les cyclistes du quotidien deviennent nombreux, et plus l'économie du vélo devient un levier de création de richesses et d'emplois pour nos territoires en France. Avec les acteurs industriels, les forces vives de l'économie sociale et solidaire répondront aux enjeux d'écoconception, de réparabilité, de réemploi pour un développement économique socialement responsable, respectueux du vivant et des limites planétaires. »

Verbatim Chrystelle Beurrier, présidente de Vélo et territoires et Françoise Rossignol, présidente du CVTCM

« Par l'ambition de leurs politiques les collectivités sont le moteur principal de l'achat et l'usage du vélo par les habitants. Elles ont multiplié par cinq les aides à l'achat depuis 2015. Elles sont à ce titre, parmi les plus grands commanditaires de l'industrie du cycle en France. Il faut en face des entreprises robustes pour répondre à l'appétit croissant de nos concitoyens pour le vélo. Cet AAP vient donc à point nommé pour les territoires. »

Contacts presse

Florence Gall
Déléguée filière vélo APIC
florence.gall@apic-asso.com
06 70 85 60 65

Maxime Le Hyaric
Chargé Affaires publiques & relations presse USC
maxime.lehyaric@unionsportcycle.com
06 43 31 58 60